



RAPPORT

sur les

ORIENTATIONS

BUDGETAIRES

2019

Mercredi 20 Mars 2019
à 20h30

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE
2. ANALYSE FINANCIERE 2018 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »
3. ANALYSE FINANCIERE 2018 DU CENTRE AQUATIQUE
4. FREQUENTATION DU CENTRE NAUTIQUE – ANNEE 2018
5. ANALYSE FINANCIERE 2018 DU CONSERVATOIRE « MUSIQUE ET DANSE »
6. ANALYSE FINANCIERE 2018 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION INVESTISSEMENT »
7. PREVISION BUDGETAIRE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »
8. PREVISION BUDGETAIRE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION D'INVESTISSEMENT »
9. ETAT DE LA DETTE
10. PARTICIPATIONS 2019
11. LE PERSONNEL DU SIVOM
12. PROSPECTIVES SUR LES PROCHAINES ANNEES
13. BUDGET ANNEXE : REGIE DES DISTRIBUTEURS
14. CONCLUSION

**Le Débat d'Orientation Budgétaire a pour vocation de présenter un rapport
sur les grandes lignes de la politique budgétaire
pour l'année d'exercice du budget à venir du SIVOM de la Région de Chevreuse
tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette,
l'évolution du personnel ou les grandes dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.**

1. PRESENTATION DU SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a été créé en 1968 pour la construction de l'ancien Collège Pierre de Coubertin.

Il regroupe à ce jour 11 communes de la Vallée de Chevreuse : Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Senlisse.

Chaque commune est représentée au Conseil Syndical par 2 membres titulaires, sans suppléant, pendant la durée de la mandature.

Selon ses statuts modifiés en date du 1^{er} janvier 2018, le SIVOM de la Région de Chevreuse est un SIVOM à la carte :

- Carte « service piscine »
- Carte « service autres équipements sportifs »
- Carte « service frais scolaires »
- Carte « service conservatoire musique et danse »

Chaque commune adhère ou non à une carte suivant le service proposé :

	COMMUNES SIVOM	Administration	Piscine	Autres équipements sportifs	Frais scolaires	Conservatoire Musique et Danse
1	CERNAY LA VILLE (78720)	X	X	X		
2	CHATEAUFORT (78117)	X	X			
3	CHEVREUSE (78460)	X	X	X		X
4	CHOISEL (78460)	X	X	X	X	X
5	DAMPIERRE EN YVELINES (78720)	X	X	X		
6	MAGNY LES HAMEAUX (78114)	X	X			
7	MILON LA CHAPELLE (78470)	X	X	X	X	
8	SAINT FORGET (78720)	X	X	X		
9	SAINT LAMBERT DES BOIS (78470)	X	X	X		X
10	SAINT REMY LES CHEVREUSE (78470)	X	X	X		
11	SENLISSE (78720)	X	X	X		

Principales réalisations du SIVOM de la Région de Chevreuse :

En 1992 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a participé à hauteur de 15% à la reconstruction du Collège Pierre de Coubertin. Le montant de l'opération pour le SIVOM a été de 1 715 000 € TTC, entièrement financée par un emprunt qui s'est terminé au 31/12/2015.

En 1993 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a aménagé une salle des sports réservée principalement à la pratique de l'EPS par les élèves du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût d'opération de 805 000 € TTC (SIVOM : 625 000 € et 180 000 € par le Département).

En 1994 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a financé la construction du parking, pour un coût d'opération de 555 000 € TTC, entièrement financé par un emprunt, aujourd'hui remboursé.

Entre 2004 et 2008 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a construit une nouvelle piscine en remplacement de celle de 1974 devenue vétuste et dangereuse, pour un coût global de 8 955 000 € TTC, avec une ouverture au public en avril 2008. Cette piscine comprend :

- 1 bassin de 25 m (8 couloirs) (prof. 2 m)
- 1 bassin ludique (profondeur 1.20 m)
- 1 patageoire (profondeur 0.40 m)
- 1 toboggan (longueur : 60 m)

En 2017, la fréquentation est de 188 026 entrées (88 026 entrées public, 60 000 scolaires, 40 000 associations).

Entre 2009 et 2010 :

L'espace Forme a été construit pour un coût global de 5 048 000 € TTC, avec une ouverture au public en février 2011. Cet espace comprend :

- 1 salle de musculation
- 2 saunas
- 1 hammam
- 1 bassin ludique (vélos dans l'eau)
- 1 bassin avec jets massants

En 2017, la fréquentation est de 30 370 entrées public.

Au 1^{er} octobre 2010 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a repris les activités du Conservatoire intercommunal du Canton de Chevreuse (anciennement CICC) suite à la dissolution du SIVU. Ce conservatoire comprend :

- Une activité « danse » : jazz, claquettes et danse classique, animée par un professeur ;
- Une activité « musique » : piano, guitare, flûte traversière, violoncelle, formation musicale et éveil musical, animée par 8 professeurs de musique, un professeur de musique scolaire dans les écoles de Chevreuse, Dampierre-en-Yvelines et Senlis et un professeur de musique scolaire dans les écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

En 2011 :

Afin de compléter les équipements sportifs dédiés à la pratique de l'EPS au Collège, le SIVOM a construit une piste d'athlétisme de 100 m (4 couloirs) et une aire de saut et de lancer, avec un coût d'opération de 266 000 € TTC (SIVOM : 132 000 € et 134 000 € pour le Département), avec un emprunt de 200 000 € qui s'est terminé le 31/05/2015.

En juillet 2013 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a financé la pose d'une clôture de séparation afin de sécuriser les abords immédiats du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût de l'opération de 112 000 € TTC, financé par le Département à hauteur de 45 000 €, l'Etat (Réserve parlementaire) pour 20 000 € et le SIVOM pour 47 000 €.

En 2015 :

Le SIVOM a aménagé 4 salles de musique insonorisées dans le bâtiment « atelier du SIVOM » pour un montant de 150 000 €. L'opération a été financée par un emprunt de 100 000 € sur 5 ans et 50 000 € d'autofinancement.

2. ANALYSE FINANCIERE 2018 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »

Les dépenses de l'Administration générale du syndicat sont supportées par l'ensemble des communes membres au prorata du nombre d'habitants par commune.

Les dépenses de fonctionnement des services « à la carte » sont supportées par les communes adhérentes à chaque carte. Les critères de répartition des participations financières entre les communes sont fixés par délibération en tenant compte notamment des foyers fiscaux, des créneaux scolaires, du nombre d'élèves au Collège.

Les dépenses mises à la charge de chaque commune sont acquittées, selon la volonté de chacune d'elles :

- ✓ soit par « centimes syndicaux » ; elles sont versées par chaque foyer, incluses dans les taxes locales à la rubrique « syndicats et districts assimilés » ; elles n'apparaissent alors pas dans les budgets communaux ;
- ✓ soit directement par la commune via son budget municipal.

Le chapitre 11 « charges à caractère général » est en hausse de 7.56% ; hausse principalement due à la hausse du coût de l'énergie (gaz, électricité : +14.93%).

Le chapitre 12 « charges du personnel » est stable (-0.33%).

Le chapitre 42 « amortissements » est en baisse (12.12%) et le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » est également en baisse (-34.96%) suite au transfert de la TCFE à la CCHVC.

Le chapitre 66 « charges financières » est en baisse de 9.13% du fait d'un remboursement de capital constant.

Le chapitre 70 « produits des services » est en hausse (6.14%) ; hausse principalement due aux recettes du centre aquatique.

Le chapitre 73 « impôts et taxes » est en baisse (-6.98%) suite au transfert de la TCFE à la CCHVC.

	2016	2017	2018
DEPENSES			
11 Charges à caractère général	866.242.42	827 946.85	890 551.86
12 Charges du personnel	994 216.75	1 043 442.89	1 039 914.39
42 Amortissement	50 943.10	24 347.68	21 395.20
65 Autres charges gestion courante	167 357.37	149 849.24	97 467.46
66 Charges financières (intérêts emprunts)	188 431.63	144 603.42	131 388.82
67 Charges exceptionnelles		85.00	76.02
DEPENSES TOTALES	2 267 191.27	2 190 275.08	2 180 793.75
RECETTES			
70 Produits des services	1 100 576.40	1 094 610.97	1 161 879.64
73 Impôts et taxes	1 661 594.83	1 658 722.05	1 542 848.44
74 Dotations et participations	78 119.00	103 741.20	120 869.80
75 Autres produits gestion courante	14 498.79	21 684.33	0.00
77 Produits exceptionnels	2 000.16	300.00	0.00
RECETTES TOTALES	2 856 789.18	2 879 058.55	2 825 597.88

3. ANALYSE FINANCIERE 2018 DU CENTRE AQUATIQUE

3.1. La piscine intercommunale

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse (3.47%) principalement du fait de la hausse du coût de l'énergie (+18.80%). Les différentes recettes sont en hausse (+4.09%). Le déficit de fonctionnement la piscine est en légère hausse (+2.34%).

PISCINE	2016	2017	2018
DEPENSES			
EAU	81 154 €	72 542 €	83 496 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	170 494 €	188 191 €	223 588 €
PERSONNEL	666 382 €	677 696 €	662 667 €
AUTRES DEPENSES	134 661 €	133 12 €	135 122 €
TRAVAUX MAINTENANCE	68 325 €	41 533 €	46 880 €
DEPENSES TOTALES	1 121 016 €	1 113 083 €	1 151 754 €
RECETTES			
PUBLIC	456 823 €	437 760 €	451 048 €
SCOLAIRES HORS SIVOM	38 378 €	39 900 €	43 545 €
ASSOCIATIONS	62 234 €	59 834 €	62 443 €
PART. NAT. SCOLAIRE SIVOM	185 000 €	185 000 €	185 000 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS/FCTVA	2 000 €	300 €	10 297 €
RECETTES TOTALES	744 435 €	722 794 €	752 333 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	376 582 €	390 290 €	399 421 €
ANNUITE DETTE	376 556 €	366 687 €	359 728 €
DEFICIT PISCINE	753 137 €	756 977 €	759 149 €
FREQUENTATION PISCINE	91 629	88 026	90 558

3.2. L'espace Forme

Les dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation (+9.82%). Les recettes sont en augmentation (+7.19%). L'excédent de fonctionnement de l'espace Forme est en hausse de 4.95%.

Espace FORME	2016	2017	2018
DEPENSES			
EAU	17 317 €	15 436 €	18 710 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	69 431 €	78 885 €	81 223 €
PERSONNEL	89 518 €	92 175 €	95 470 €
AUTRES DEPENSES	13 300 €	15 400 €	20 320 €
TRAVAUX MAINTENANCE	10 400 €	13 200 €	20 500 €
DEPENSES TOTALES	199 966 €	215 097 €	236 223 €
RECETTES			
PUBLIC	410 184 €	430 815,00 €	455 407 €
ASSOCIATIONS - CCAS	38 136 €	36 120,00 €	43 128 €
RECETTES TOTALES	448 320 €	466 935,00 €	500 535 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	248 354 €	251 838 €	264 312 €
ANNUITE D'EMPRUNTS	149 959 €	189 611 €	185 968 €
EXCEDENT TOTAL	98 395 €	62 227 €	78 344 €
FREQUENTATION FORME	28 277	30 370	30 628

La cour des comptes a publié en Février 2018 une étude sur le coût de fonctionnement et la gestion des piscines en France. Le niveau du déficit moyen de fonctionnement est de 640 000 €.

Le déficit de fonctionnement du Centre Aquatique est de 320 000 € avec la participation de la natation scolaire.

La création de l'espace Forme en 2011 répond exactement aux conclusions de cette étude : diversifier les offres pour diminuer le déficit structurel des centres aquatiques.

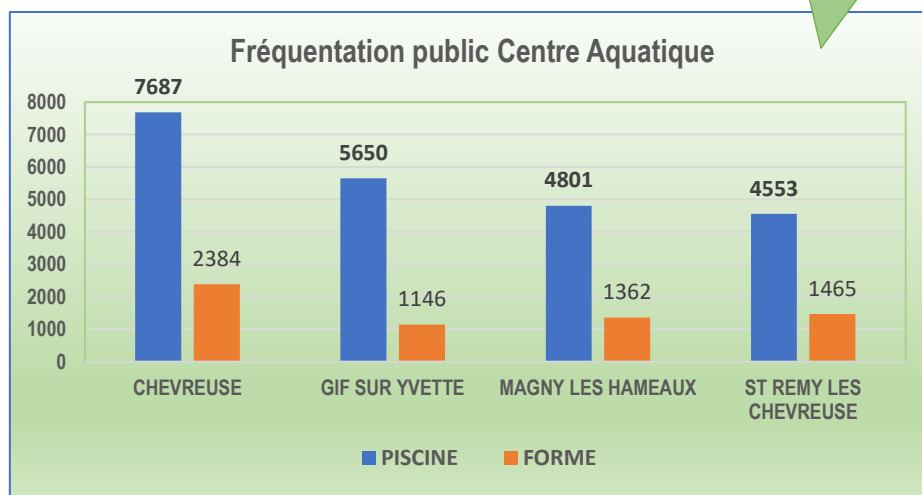
4. FREQUENTATION DU CENTRE AQUATIQUE – ANNEE 2018

Vous trouverez ci-après le nombre de ventes « public » pour l'année 2018 pour les principales communes fréquentant notre établissement.

YVELINES	PISCINE	FORME
CHEVREUSE	7687	2384
MAGNY LES HAMEAUX	4801	1362
ST REMY LES CHEVREUSE	4553	1465
CERNAY LA VILLE	1046	368
RAMBOUILLET	996	228
ST LAMBERT DES BOIS	857	218
BONNELLES	778	152
LE MESNIL ST DENIS	739	125
CHATEAUFORT	600	158
DAMPIERRE	533	138
ST FORGET	410	195
ELANCOURT	366	113
LA VERRIERE	336	44
BULLION	321	40
MAUREPAS	285	54
CHOISEL	269	99
MONTIGNY LE BRETONNEUX	255	123
SENLISSE	195	63
VOISINS LE BRETONNEUX	169	66
COIGNIERES	154	28
LES ESSARTS LE ROI	146	19
TRAPPES	145	42
LEVIS ST NOM	128	28
MILON LA CHAPELLE	77	41
Total	25846	7553

ESSONNE	PISCINE	FORME
GIF SUR YVETTE	5650	1146
LIMOURS	1161	143
FORGES LES BAINS	917	152
BURES SUR YVETTE	599	82
LES MOLIERES	509	60
GOMETZ LA VILLE	368	114
ORSAY	195	75
GOMETZ LE CHATEL	160	27
PALaiseAU	123	40
BOULLAY LES TROUX	121	22
VILLEBON SUR YVETTE	103	32
MARCOUSSIS	101	33
LES ULIS	80	39
Total	10087	1965

Ventes public Piscine + Forme :
 Chevreuse : 10 071
 Gif-sur-Yvette : 6 796
 Magny-les-Hameaux : 6 163
 St-Rémy : 6 018



En avril 2018, la piscine intercommunale Alex Jany a fêté ses 10 ans d'ouverture au public.

Sur ces 11 années d'exploitation, il a été enregistré 2 114 000 entrées dont 1 014 703 entrées public. A ce chiffre, il faut ajouter les 206 000 entrées de l'espace Forme qui a ouvert en 2011.

Pendant les 4 257 jours d'ouverture, le centre aquatique a enregistré 5 jours de fermeture exceptionnelle pour raison technique.

Le déficit de fonctionnement en 10 ans (hors dette) a diminué de 4.74% grâce à l'espace Forme qui génère une bénéfice net de 78 344 €.

Parallèlement, l'inflation a subi une hausse cumulée de 13.7% pendant ces dix années.

Pour rappel, le déficit de l'ancienne piscine, offrant seulement 320 m² de plan d'eau contre 975 m² actuellement, avait un déficit de fonctionnement structurel hors dette de 620 000 € en 2007.

L'ensemble de ces résultats confirme que le SIVOM de la Région de Chevreuse a eu raison d'investir sur ce nouveau centre aquatique et de miser sur la diversité de l'offre en construisant en 2011 l'espace Forme.

5. ANALYSE FINANCIERE 2018 DU CONSERVATOIRE « MUSIQUE ET DANSE »

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse (+10.60%), notamment les services extérieurs.

Cette augmentation est due a des heures de cours de guitare rémunérées en prestation de service et non en charges salariales.

A noter l'embauche d'un professeur de musique scolaire pour les écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (contrat de 2 ans qui se termine fin juin 2019) ; le coût de ce professeur est entièrement pris en charge par la Ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Les cotisations sont en hausse (+19.24%).

Le déficit de fonctionnement est en baisse (-2.78%).

	2016	2017	2018
DEPENSES			
Personnel	139 682 €	167 687 €	171 255 €
Autres services extérieurs	13 026 €	15 886 €	37 660 €
Location	2 550 €	1 580 €	750 €
Autres dépenses	8 225 €	7 476 €	3 403 €
Total	163 483 €	192 630 €	213 067 €
RECETTES			
Cotisations Musique et Danse	93 024 €	88 182 €	104 929 €
Subvention Conseil Général			
Participation TAP Chevreuse		5 000 €	
Part. Dampierre/Senlisse en musique scolaire	3 198 €	3 288 €	2 232 €
Part. Saint-Rémy en musique scolaire		15 000 €	27 000 €
Total	96 222 €	111 470 €	134 161 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	-67 260 €	-81 160 €	-78 906 €

225 adhérents sont inscrits au conservatoire pour l'année 2019 :

Conservatoire	Musique	Danse
CARTE CONSERVATOIRE	94	78
Chevreuse	84	71
Choisel	7	5
St Lambert des Bois	3	2
COMMUNES SIVOM	9	22
Dampierre en Yvelines	4	2
Magny les Hameaux		1
Milon la Chapelle		1
Senlisse	2	
St Forget		
St Rémy les Chevreuse	3	18
AUTRES COMMUNES	1	21
Boullay les Troux		2
Gif sur Yvette		1
Le Mesnil st Denis		16
La Celle les Bordes		1
Orsay		1
Bonnelles	1	
TOTAL	104	121

6. ANALYSE FINANCIERE 2018 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION INVESTISSEMENT »

Les dépenses budgétées 2018 de la section « investissement » sont principalement composées de 3 opérations :

6.1. L'extension et la rénovation du parking annexe désigné « parking du collège »

Le coût des travaux sont de 72 000 € TTC, financés par une recette d'emprunt de 70 000 € et une recette d'autofinancement de 2 000 €. Les travaux sont terminés.

6.2. Rénovation de la salle des sports

Le Conseil syndical a budgété 230 000 € TTC pour cette opération de rénovation de la salle des sports. Ces travaux sont :

- ✓ Rénovation du bardage intérieur des pignons Sud, Est et Ouest (amélioration de l'isolation thermique).
- ✓ Rénovation de l'éclairage « salle 1 » et « salle 2 » (éclairage à leds pour des économies d'énergie).
- ✓ Remplacement du faux-plafond de la salle 1 (amélioration de l'isolation thermique).
- ✓ Protection du faux-plafond par un filet (éviter la détérioration du faux-plafond par des lancers de ballons, balles de tennis).
- ✓ Changement de revêtement de sol de la salle 1 (raison de sécurité).

L'ensemble des travaux de cette opération est financé par une recette d'emprunt de 130 000 € et une recette de subvention départementale de 100 000 €.

6.3. Aménagement extérieur à la piscine intercommunale

Afin d'améliorer l'attractivité de la piscine intercommunale, le Comité syndical a budgété un bassin extérieur de 95 m² ainsi qu'une aire de jeux aquatiques pour les enfants. Le budget de cette opération avait été estimé à l'origine à 900 000 € HT, honoraires compris.

Un important travail d'optimisation technique a permis de réduire le budget à 805 000 € (honoraires compris) se décomposant en 618 000 € pour le bassin extérieur et 139 000 € pour l'aire de jeux aquatiques.

Nous avons également obtenu 2 subventions : la DETR pour un montant de 117 000 €. et le Conseil Régional pour un montant de 90 000 €.

Le financement de l'opération est décomposé comme suit :

Descriptif des travaux	Montant
Création d'un bassin extérieur	618 000 €
Lot gros-œuvre	214 000 €
Lot bassin inox	251 000 €
Lot traitement d'eau	138 000 €
Lot électricité	15 000 €
Création d'une aire de jeux extérieurs	139 000 €
Lot gros-œuvre	58 000 €
Lot traitement d'eau	58 000 €
Lot animations aquatiques/jeux	13 000 €
Lot électricité	10 000 €
Assistance à maîtrise d'œuvre, maîtrise d'œuvre, études techniques	48 000 €
TOTAL HT	805 000 €
TVA 20%	161 000 €
TOTAL TTC	966 000 €

Recettes de l'opération	Montant
Subvention DETR	117 000 €
Subvention Régionale	90 000 €
Emprunt	500 000 €
Autofinancement	98 000 €
FCTVA ligne trésorerie	161 000 €
TOTAL	966 000 €

Autres dépenses d'investissement

Le chapitre 1641 « remboursement du capital d'emprunt » est constant à 437 928 € et financé par les centimes syndicaux.

Le chapitre 21 « achat matériel » est de 23 000 €.

Les principaux matériels sont :

- ✓ Un robot aquatique piscine (7 520 €)
- ✓ Un distributeur de chlore grand bassin (4 329 €)
- ✓ Une autolaveuse pour les plages du grand bassin (6 192 €).

Ces achats de remplacement du matériel sont financés par les dotations aux amortissements (21 000 €).

Après 10 ans de fonctionnement, les installations techniques nécessitent des réparations préventives. Les principaux travaux en 2018 ont été :

1. Changement de la masse filtrante des 2 filtres du grand bassin	39 643 €
2. Changement du groupe moto-ventilateur du hall du grand bassin	20 340 €
3. Remplacement de projecteurs subaquatiques du grand bassin (leds)	17 659 €
4. Rejointement du bassin ludique et réfection des 2 margelles du grand bassin	26 265 €
5. Pose d'un déchloramineur sur le traitement d'eau du grand bassin	16 920 €
6. Création d'un pédiluve extérieur (demande de l'ARS)	13 470 €
7. Remplacement des projecteurs du hall bassin Forme (leds)	13 870 €
8. Remplacement des projecteurs dans la zone Forme "rochers" (leds)	11 557 €
9. Rénovation de l'éclairage du hammam (leds)	5 763 €

7. PREVISION BUDGETAIRE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »

Le budget de fonctionnement 2019 est pratiquement identique à celui de 2018 (-0.86%).

L'augmentation du chapitre 11 « charges à caractère général » (8.13%) est principalement due à la hausse du coût de l'énergie (gaz 31.17% et électricité 12.26%). L'optimisation des consommations n'a pas compensé complètement cette hausse.

Le chapitre 12 « charges du personnel » est en légère baisse (-1.14%). Cette baisse est due à l'optimisation des fiches de postes qui économise des heures de vacataires.

L'augmentation du chapitre 65 « autres charges » est principalement due à l'adhésion de la commune de Choisel à la carte scolaire (29 000 €).

Les recettes des différents services sont en hausse (4.87%) ; le centre aquatique (3.84%) ; le conservatoire (16.68%).

Les contributions, stables depuis 4 ans, augmentent de 29 000 €. Cette augmentation est totalement à la charge de la Commune de Choisel par son adhésion à la carte « Frais scolaires ».

Le montant des contributions des autres services reste inchangé (1 513 000 €).

	CA 2018	BP 2018	BP 2019
DEPENSES			
11 Charges à caractère général	890 552 €	861 000 €	931 000 €
12 Charges du personnel	1 039 914 €	1 053 000 €	1 041 000 €
65 Autres charges gestion courante	97 467 €	157 000 €	162 000 €
66 Charges financières (intérêts emprunts)	131 389 €	136 000 €	129 000 €
6718 Autres charges exceptionnelles	76 €	1 000 €	1 000 €
68 Amortissements	21 395 €	22 000 €	22 000 €
6875 Provision SICRA		80 000 €	70 000 €
22 Dépenses imprévues		70 000 €	70 000 €
23 Virement capital emprunts		438 000 €	455 000 €
23 Virement investissement		284 000 €	167 000 €
DEPENSES TOTALES	2 180 794 €	3 022 000 €	3 048 000 €
RECETTES			
70 Recettes	1 161 880 €	1 108 000 €	1 162 000 €
7311 Contributions directes	1 513 370 €	1 513 000 €	1 542 000 €
74 Participations communes	120 870 €	136 000 €	106 000 €
75 Taxes, locations et produits exceptionnels	12 297 €	50 339 €	354 €
2 Excédent reporté	214 661 €	214 661 €	237 646 €
RECETTES TOTALES	3 010 780 €	3 022 000 €	3 048 000 €

8. PREVISION BUDGETAIRE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION D'INVESTISSEMENT »

8.1. Budget

Le chapitre 1641 « remboursement de capital » est en légère hausse (+3.88%). Cette hausse est due au remboursement de capital de l'emprunt contracté pour les travaux du parking et de la rénovation de la salle des sports (200 000 € sur 10 ans à 1.20%).

Le chapitre 21 « achat matériel et mobilier » est en baisse de 36%.

Le chapitre 20-23 « travaux » correspond aux travaux de traitement d'eau, d'air et entretien des bâtiments afin de maintenir les équipements en état de fonctionnement.

	DEPENSES	2018	2019
1641	Remboursement Emprunts	438 000	455 000
21	Matériel-Mobilier	50 000	32 000
20-23	Travaux	1 616 000	233 000
	TOTAL DEPENSES	2 104 000	720 000

	RECETTES	2018	2019
10222	FCTVA	210 000	26 000
16	Emprunts	1 100 000	0
13	Subvention	50 000	50 000
28-48	Amortissement	22 000	22 000
	Virement section Fonctionnement	722 000	622 000
	TOTAL RECETTES	2 104 000	720 000

8.2. Principaux travaux prévus pour 2019

DEPENSES	Montant
Travaux rénovation salle (programme 2018)	50 000 €
Travaux menuiserie extérieures	5 000 €
Rénovation hammam	8 000 €
Remplacement éclairage sanitaires/vestiaires piscine (LED)	5 000 €
Travaux traitement eau	17 000 €
Réparation 2ème circuit groupe froid "Forme"	8 000 €
Bardage extérieur piscine pignon ouest	25 000 €
Agencement locaux techniques	10 000 €
Provision 2019 travaux techniques piscine	47 000 €
Provision 2019 travaux bâtiment piscine	45 000 €
Travaux divers parking	13 000 €
TOTAL	233 000 €

9. ETAT DE LA DETTE

Le montant de la dette au 01/01/2019 s'élève à 5 883 560 € pour une annuité de 579 176 €. Le remboursement de capital est de 453 718 € par an.

Objet de la dette	Organisme prêteur	Durée en années	Taux en %	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont		Dette en capital au 31/12 de l'exercice
								Intérêts	Capital	
PISCINE										
2004 Construction	DEXIA	23	4,12	A	3 000 000	2 039 375,00	242 064,23	85 189,23	156 875,00	1 882 500,00
2004 Construction	Caisse d'Epargne	30	0,00R	A	3 000 000	1 777 777,79	111 111,11	0,00	111 111,11	1 666 666,68
2018 Parking piscine (35%)	Crédit Agricole	10	1,20	T	70 000	70 000,00	6 349,88	823,42	5 526,46	64 473,54
					TOTAL	3 887 152,79	359 525,22	86 012,65	273 512,57	3 613 640,22
ESPACE FORME										
2015 Construction (Renégociation)	Crédit Agricole	20	1,95	T	1 500 000	990 000,00	78 866,26	18 866,26	60 000,00	930 000,00
2011 Construction	Crédit Agricole	15	3,95	T	700 000	362 240,83	61 862,52	13 586,64	48 275,88	313 964,95
2016 Construction	Crédit Agricole	15	1,10	T	550 000	476 666,64	41 758,76	5 092,08	36 666,68	439 999,96
					TOTAL	1 828 907,47	182 487,54	37 544,98	144 942,56	1 683 964,91
SALLE DE MUSIQUE										
2015 Construction	Crédit Agricole	5	1,32	T	100 000	37 500,00	25 371,26	371,26	25 000,00	12 500,00
					TOTAL	37 500,00	25 371,26	371,26	25 000,00	12 500,00
SALLE DE SPORTS										
2018 Rénovation salle (65%)	Crédit Agricole	10	1,2	T	130 000	130 000,00	11 792,23	1 529,21	10 263,02	119 736,98
					TOTAL	130 000,00	11 792,23	1 529,21	10 263,02	119 736,98
					TOTAL	5 883 560,26	579 176,25	125 458,10	453 718,15	5 429 842,11

Graphique de la dette jusqu'à 2027

Ce graphique comprend l'emprunt pour les aménagements extérieurs de la piscine (+500 000 € sur 15 ans). Ce remboursement de cet emprunt débutera en 2020.



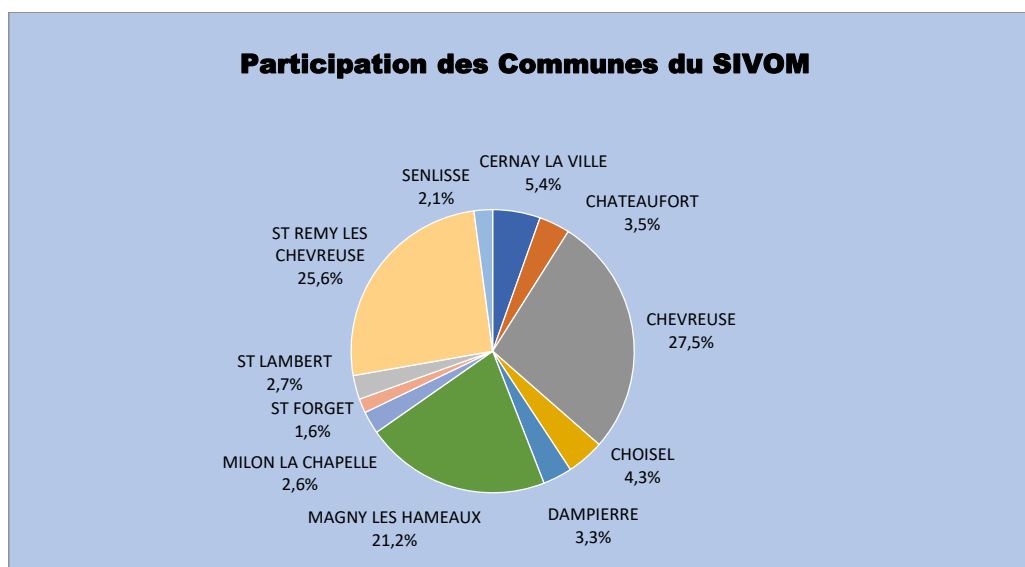
10. PARTICIPATIONS 2019

Les participations globales 2019 sont de 1 542 000 € dont 581 000 € pour le remboursement et le service de la dette.

L'augmentation des participations est due à l'adhésion de la Commune de Choisel à la carte « frais scolaires » (29 000 €). Cette somme sera imputée intégralement à la Commune de Choisel.

Les participations des autres services restent inchangées (1 513 000 €).

COMMUNES	Total	Fonctionnement	Emprunts (capital/intérêts)
CERNAY LA VILLE	83 825 €	51 884 €	31 941 €
CHATEAUFORT	54 475 €	29 385 €	25 090 €
CHEVREUSE	423 854 €	282 613 €	141 241 €
CHOISEL	66 215 €	53 524 €	12 691 €
DAMPIERRE	51 540 €	29 700 €	21 840 €
MAGNY LES HAMEAUX	327 012 €	163 499 €	163 513 €
MILON LA CHAPELLE	39 790 €	34 838 €	4 952 €
ST FORGET	25 010 €	15 866 €	9 144 €
ST LAMBERT	42 225 €	33 473 €	8 752 €
ST REMY LES CHEVREUSE	395 400 €	244 335 €	151 065 €
SENLISSE	32 654 €	21 884 €	10 770 €
TOTAL	1 542 000 €	932 000 €	581 000 €



11. LE PERSONNEL DU SIVOM

Le SIVOM de la Région de Chevreuse emploie actuellement 38 agents (25 hommes, 13 femmes). Au cours de cette année, 2 agents titulaires partiront à la retraite. Ces départs seront remplacés poste par poste. Cet effectif est stable depuis quelques années.

Nombre d'agents	Service / Grade	Titulaire	Temps complet
ADMINISTRATION			
1	Directeur (Educateur APS ppal 1ère classe)	oui	oui
1	Adjoint administratif ppal 2è classe	oui	oui
ACCUEIL			
1	Adjoint administratif	oui	oui
1	Adjoint administratif	non	non
2	Agent de caisse	non	non
BASSIN			
3	Educateur APS ppal 2è classe	oui	oui
3	Educateur APS	oui	oui
2	Educateur APS	non	oui
1	Educateur APS	non	non
1	Educateur APS	non	vacataire
3	Opérateur APS	non	vacataire
TECHNIQUE			
1	Agent de maîtrise ppal	non	oui
2	Adjoint technique ppal 2è classe	oui	oui
2	Adjoint technique	oui	oui
2	Adjoint technique	non	oui
1	Adjoint technique	non	vacataire
CONSERVATOIRE			
1	Professeur de flûte traversière	non	non
2	Professeurs de violon	non	non
1	Professeur de violoncelle	non	non
3	Professeurs de piano et formation musicale	non	non
1	Professeur de guitare	non	non
2	Professeurs scolaires	non	non
1	Professeur de danse	non	oui
38			

12. PROSPECTIVES SUR LES PROCHAINES ANNEES

12.1. Travaux

Projet de construction de vestiaires pour la salle des sports du SIVOM

Le SIVOM envisage de construire de nouveaux vestiaires pour la salle des sports pour répondre à plusieurs besoins :

- ✓ Vétusté du mur rideau du pignon Nord de la salle des sports (plaque en PVC translucide) : ce mur est complètement perméable au froid et non esthétique (vue sur le Château de la Madeleine).
- ✓ L'entrée dans la salle des sports, depuis les vestiaires actuels, n'est pas du tout fonctionnelle : traversée de la salle 1 pour accéder à la salle 2.

Dans l'espace libéré des anciens vestiaires, il serait possible de créer une salle polyvalente qui serait utile au SIVOM puisque nous ne disposons d'aucune grande salle pour différentes activités ou réunions.

Le coût des travaux est estimé à 700 000 € HT (honoraires compris).

Nous pourrions obtenir des subventions de la DETR et du Département à hauteur de 200 000 €.

Un autofinancement de 100 000 € serait envisageable.

Un emprunt de 400 000 € sur 15 ans compléterait le plan de financement.

Graphique de la dette jusqu'à 2027

Dans l'hypothèse de ces travaux, le graphique ci-dessous comprend l'emprunt de la construction des nouveaux vestiaires de la salle des sports (400 000 € sur 15 ans).



Nous continuerons notre programme pluriannuel de travaux d'entretien (techniques et bâtiments) pour maintenir nos équipements en parfait état de fonctionnement et de sécurité pour recevoir le public.

12.2. Ressources humaines

Pour les prochaines années, le SIVOM de la Région de Chevreuse gardera le même nombre d'agents à temps complet. Les départs à la retraite de certains agents seront remplacés poste par poste. Le SIVOM continuera à optimiser les fiches de postes pour limiter le nombre de contractuels et ainsi maintenir le niveau actuel de la masse salariale (34% du budget de fonctionnement).

12.3. La fiscalité

Le SIVOM de la Région de Chevreuse continuera sa politique d'optimisation des coûts de fonctionnement des différents équipements (piscine, conservatoire, etc.).

Nous actualiserons régulièrement les tarifs de ces différents services pour maintenir le niveau actuel du déficit de fonctionnement de ces équipements, soit 23% pour le centre aquatique et 37% pour le conservatoire.

13. BUDGET ANNEXE : REGIE DES DISTRIBUTEURS

Le SIVOM de la Région de Chevreuse gère des distributeurs à disposition du public dans la cafétéria du centre aquatique, un distributeur de boissons chaudes et un distributeur de denrées et boissons froides.

Pour 2019, il est prévu un budget de 12 000 € en fonctionnement et 8 000 € en investissement (remplacement du distributeur à cafés).

Ce budget annexe s'autofinance complètement par les ventes des distributeurs.

14. CONCLUSION

Le budget du SIVOM de la Région de Chevreuse est stable depuis ces dernières années.

Les participations des communes du SIVOM n'ont pas augmenté depuis 5 ans.

Et pour le futur,

à conditions économiques nationales identiques,

notamment en ce qui concerne le coût de l'énergie,

il n'est pas prévu d'augmentation sensible de la fiscalité pour les trois prochaines années.

